

TRAJECTOIRE DE L'ENFANT ADMIS À L'UNITÉ DE PÉDIATRIE (SUSPECT COVID-19)

VERSION 2020-04-09 THETFORD

ÉVALUATION DE L'ENFANT QUI ARRIVE PAR L'URGENCE OU À LA SUITE D'UNE
CONSULTATION EN EXTERNE PAR PÉDIATRE
(Prise en charge, évaluation des facteurs de risque COVID-19 et décision d'admettre)

Si Dr. Gagné disponible pour au
moins 24 hres et symptômes
respiratoires légers ou autres raisons,
hospitaliser au nom de Dr. Gagné qui
assurera le suivi

Si Dr. Gagné absente ou
indisponible dans moins de 24
hres, mais autres raisons que
respiratoire, hospitalisation au
nom de la médecine générale

Si symptômes **respiratoires modérés
à sévères** ou si Dr. Gagné absente ou
indisponible dans moins de 24 hres
(travail de lundi au vendredi 11h) et
symptômes respiratoires nécessitant
une hospitalisation.

ARRIVÉE DE L'ENFANT À L'UNITÉ DE PÉDIATRIE
Chambre COVID : **272**
Rapport interservices de l'urgence : préciser si la COVID-19 est
suspectée

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT ET ÉVALUATION DE CELUI-CI

Si COVID-19 suspecté : appliquer les mesures additionnelles d'isolement selon le
tableau

- Toilette nasale permise avec instillation avec un maximum de 1 ml de NaCl 0,9 % par
narine (aspirateur ou poire nasale) (non générateur aérosols)
- Si utilisation d'épinéphrine en nébulisation (ex. : laryngite sévère) il faut utiliser un
système de nébuliseur de type RespiGuard II ou Airlife et protection aérienne /contact
renforcée
- Éviter toutes manœuvres générant des aérosols, sauf si permet d'éviter une
intubation
- Dépistage COVID-19 (si non fait à l'urgence)

QUESTIONNEMENT AUX PARENTS/TUTEURS ACCOMPAGNATEURS

Questionner les accompagnateurs afin d'évaluer les facteurs de risque à la COVID-19 (voir
document triage du MSSS)

Au besoin :

- Remettre un masque
- Demander de se laver les mains
- Clarifier avec eux les consignes de l'unité en pandémie COVID-19

CRITÈRES DE TRANSFERT VERS LE CHUL (NIVEAU 1 À 3) ET ST-GEORGES (NIVEAU 4)

- Selon le niveau d'alerte et le plan de contingence
- Toute hospitalisation COVID-19 prouvée pour la personne dont le congé n'est pas prévu dans 24-48
heures
 - Transférer vers les centres tertiaires désignés (le CHUL). Pour effectuer le transfert des cas
confirmés COVID-19 en pédiatrie, contacter tout d'abord le pédiatre de garde (urgence) ou
intensiviste de garde au CHUL au 1 418 525-4444, poste 42777
 - Aviser le Centre de coordination en périnatalogie du Québec au 1 877 675-4992

